

## **AVIS DE MODIFICATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS**

### **Gare de Nîmes (30000)**

La convention d'occupation signée le 1<sup>er</sup> juillet 2020 entre SNCF Gares & Connexions et l'Association LA PAUSE EXPO SUCREE SALEE pour une durée de deux ans, pour l'occupation d'un emplacement commercial lié à/aux activité(s) listé(es) ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 2 signé en date du 20 juin 2022.

Activité d'« espace d'attente culturel »

Activité de « Vente de produits alimentaires (viennoiseries, restauration légère, boissons chaudes et froides) et d'objets rattachés aux expositions »

Cet avenant, dont l'objet est de prolonger le contrat d'occupation, peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.